



La table ronde organisée à l'APCA a permis de débattre des grands enjeux de l'agriculture périurbaine

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE LES ÉLUS DES AGGLOS À LA RENCONTRE DU MONDE AGRICOLE

38

L'année 2014 est déjà riche en nouveaux textes de loi sur le foncier, l'urbanisme et l'agriculture, et ceci sur un fond de réforme de la PAC. Le séminaire Terres en Villes 2014 consacré à l'agriculture périurbaine, a apporté quelques éclaircissements, en salle, puis sur le terrain en Ile-de-France, sur le sort réservé au périurbain. Retour sur ces deux journées.

APCA a accueilli les 7 et 8 juillet dernier, le colloque « Nouvelles lois, nouvelle programmation, quel avenir pour les politiques en faveur de l'agriculture périurbaine ? » Cet événement a réuni plus de 120 personnes.

La table ronde a été le moment d'échanges de grande qualité entre Florent GUHL représentant du Ministère de l'Agriculture, Joël LABBE, sénateur du Morbihan, Christophe HILLAIRET, président du groupe périurbain de l'APCA et président de la Chambre interdépartementale d'Ile-de-France et Corinne CASANOVA, vice-présidente de l'Assemblée Des Communautés de France (ADCF). Les débats passionnés ont replacé l'agriculture comme un enjeu fort, de plus en plus intégré dans la planification locale et ont également porté sur la consommation de l'espace. Quand l'animateur des échanges déplore que le grignotage des terres agricoles est 5 fois

plus important en zone périurbaine qu'il ne l'est dans les zones urbaines, Corinne Casanova complète : « de nombreuses questions se posent : comment cohabitent-on ? Comment faire pour que l'agriculture ne se sente pas agressée par l'urbain et les naturalistes ? »

ASSURER LA VIABILITÉ DES AGRICULTURES PÉRIURBAINES

Le challenge des agricultures périurbaines est d'organiser la viabilité de cette activité : l'espace s'y réduit, les agriculteurs et exploitants voient les filières disparaître. Christophe Hillairet défend la création d'une indemnité compensatoire périurbaine, comme il en existe pour les zones de montagne. Malheureusement, l'idée ne séduit pas pour le moment et dans un contexte de réduction budgétaire, le Ministère de l'Agriculture.

Celui-ci défend plutôt l'idée de **projets alimentaires de territoire** dans la Loi d'avenir pour l'agriculture et la forêt.





VISITE DE 2 EXPLOITATIONS PÉRIURBAINES

Les participants à ce colloque ont été accueillis le lendemain par deux exploitants témoins de la grande diversité des agricultures périurbaines. Aux portes du château de Versailles, Xavier Loreau gère la plus grande libre cueillette de France (65 ha) en complément de ses grandes cultures. Avec 200 employés (exploitation agricole, magasins ...), il a poussé au bout le principe de la libre cueillette et propose en complément des produits transformés (soupes, chips...). Grâce à un financement CasDAR il a aussi développé un système de revalorisation de friches industrielles : toutes les cultures y sont « hors sol », alimentées en goutte-à-goutte dans des solutions de substrat optimisées.

En complément de son activité agricole (grandes cultures) Alexandre Rueche a, quant à lui, profité de sa proximité avec la ville pour développer l'accueil à la ferme ainsi que l'élevage équin. Il garde en pension les chevaux des alentours et organise des balades en calèches pour les citadins. ●

Yousri HANNACHI
Chambres d'agriculture France
Service Territoires et Forêts



Xavier Loreau présentant sa ferme « plus grande libre cueillette de France »

Terres en Villes est une association paritaire entre Chambres d'agriculture et collectivités territoriales dont le but est de promouvoir une agriculture viable économiquement et durable dans les zones périurbaines. Ses 5 chantiers prioritaires sont :

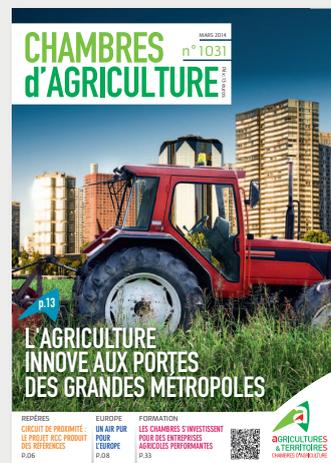
- la construction de politiques périurbaines,
- la protection et la mise en valeur des espaces agricoles, forestiers et naturels périurbains,
- les circuits de proximité et la gouvernance alimentaire des agglomérations,
- la prise en compte du périurbain dans les politiques européennes,
- la forêt périurbaine.

Chacune des 28 aggro ou région (voir carte), y est représentée obligatoirement par l'adhésion d'un binôme Chambre d'agriculture-Collectivité. L'association est co-présidée par Daniel Roguet, président de la Chambre d'agriculture de la Somme et Bernard Delaby, élu de Lille Métropole.

Les 28 agglomérations membres de Terres en Ville au 1^{er} janvier 2014



L'agriculture innove aux portes des grandes métropoles



La revue Chambres d'agriculture a publié au mois de mars dernier un dossier intitulé « L'agriculture innove aux portes des grandes métropoles »

Pour se le procurer merci de nous communiquer les éléments ci-dessous et de les accompagner de votre règlement libellé au nom de M. L'agent comptable de l'APCA

M., M^{me} :

Adresse :

Code postal :

Commune :

Commande : exemplaires

à 13 € TTC (TVA 2,1%),
soit un total de..... € TTC

TARIF PROMOTIONNEL :
10 numéros à 89 € TTC au lieu de
130 € TTC

Date :

Signature :

à retourner à l'APCA
Direction Relations publiques
et Communication
Laëtitia Zighed
9, avenue George V - 75008 Paris
Tél. : 01 53 57 11 44
Fax : 01 53 57 10 04
laetitia.zighed@apca.chambagri.fr